



### Edito

Plus d'un trimestre s'est passé depuis le dernier bulletin d'information.

En effet, ma troisième adjointe, Danièle PEREIRA qui avait en charge l'information, est décédée ce printemps après une longue lutte courageuse contre la maladie qui la minait depuis plusieurs années et dont elle avait parfaitement conscience de l'issue.



Elle avait à cœur et aimait réaliser ce petit bulletin à l'attention de vous tous. Elle avait encore assuré le n°39 jusqu'à en faire les tirages sur la machine de la CCVS comme pour chaque numéro.

Afin de ne pas la fatiguer plus, nous avons donc volontairement suspendu la parution de ce numéro car elle n'aurait pas accepté que sa réalisation soit confiée à un(e) autre élu(e).

Comme tout ce qu'elle entreprenait, elle l'assumait avec passion, jusqu'au bout.

Evidemment elle avait d'autres rôles au sein de l'équipe municipale en plus de l'information : l'animation et le cadre de vie, les relations avec les associations, et le social au CCAS. Et attention, il ne fallait pas marcher sur ses plates-bandes.

On lui doit des initiatives telles que le Téléthon, la première fête du village, le terrain multisports et la bibliothèque de libre échange installée sous le panneau d'affichage de la Mairie.

Femme de caractère affirmé elle était volontaire et présente partout, à toutes occasions elle participait comme on s'en souvient, au dernier repas des anciens du village où elle s'est encore donnée à fond.

Un mois avant son décès, elle me reprochait d'avoir confié l'étude d'aménagement paysager de l'entrée du village à l'adjoint responsable des travaux parce qu'elle était en charge du cadre de vie et que donc, c'était son domaine. Elle voulait se donner jusqu'au bout.

Danièle est partie mais elle aura marqué son passage dans le Conseil Municipal, celui d'une femme volontaire, déterminée et d'une volonté à toutes épreuves.

Je ne l'oublierai jamais.

Jean-claude HUNOLD

## INFORMATIONS PRATIQUES

<p><b><u>HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE</u></b></p> <p>LUNDI : 8h30-11h30 et 15h00-18h00 MARDI : 8h00-11h00 MERCREDI : 8h00-11h00 JEUDI : 8h30-11h00 et 12h00-15h30 VENDREDI : 8h00-11h00</p>	<p><b><u>La Mairie sera fermée :</u></b></p> <p><b><i>du lundi 11 juin 2018 au lundi 25 juin 2018 inclus</i></b></p> <p>En cas d'urgence, merci de vous adresser au Maire ou aux Adjointes.</p>
<p></p> <p><b><u>Pour joindre la mairie :</u></b> 03 84 27 53 78 <a href="mailto:mairie.lsc@wanadoo.fr">mairie.lsc@wanadoo.fr</a></p>	<p><u>Les sacs jaunes</u> sont distribués, par l'employé communal, M. Willy FERRY, tous les mercredis de 11h à 13h à l'atelier municipal (à côté de l'école).</p>
<p><b><u>Horaires de tonte :</u></b> (arrêté préfectoral du 01/07/2003) Les jours ouvrables : 8h30-12h00 et 14h30-19h30 Le samedi : 10h00-12h00 et 15h00-19h00 Le dimanche et jours fériés : 10h00-12h00</p>	<p><b><u>« cartes avantages jeunes »</u></b></p> <p>Le Conseil Municipal reconduit l'opération en les offrant aux adolescents et jeunes adultes (15-20 ans et au-delà pour les personnes justifiant de la continuité de leurs études). <u>La demande est à effectuer,</u> <b><u>obligatoirement</u></b> <b><u>avant le 19 juillet 2018</u></b></p>

## VIDE GRENIERS

**Jeudi 10 mai 2018, de 7h00 à 18h00,  
Place de la mairie**

Emplacement : 8€ les 5m linéaires

2 € par mètre linéaire supplémentaire

Accueil des exposants à partir de 6h



*Vous pouvez encore vous inscrire :* Mairie : 03.84.27.53.78 / [mairie.lsc@wanadoo.fr](mailto:mairie.lsc@wanadoo.fr)

## ENQUETE « HIRONDELLES DE FENETRE » 2018

Comme tous les 5 ans, sous l'égide de la LPO (ligue de protection des oiseaux) nous comptons les nids d'hirondelles de fenêtre nichant dans nos villages.



Le dernier comptage avait permis de dénombrer à Lachapelle-sous-Chaux 47 nids en 2013 alors qu'il n'y en avait que 29 en 2007. En 2018, nous allons procéder à un nouveau comptage, et la LPO a chargé Jean Becker de cette mission. Nous vous demandons de bien vouloir l'accueillir pour deux passages (le 1<sup>er</sup> en mai et le second en juillet).

Si vous avez des nids vous pouvez aussi joindre Jean Becker (uniquement par mail) pour l'informer à l'adresse suivante : [jb.ballooning.aventures@gmail.com](mailto:jb.ballooning.aventures@gmail.com)

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 07 décembre 2017**

- Le Maire donne lecture d'une demande de subvention du Collège Val de Rosemont à GIROMAGNY afin de financer les voyages scolaires des élèves de 3<sup>ème</sup>. Notre commune comptant 4 élèves en 3<sup>ème</sup>, le Conseil Municipal décide d'allouer 50 € par élève soit 200 € de subvention.
- Le Maire donne lecture d'une demande de subvention de « Passerelles pour l'Emploi » afin de financer l'Arbre de Noël au bénéfice des enfants des salariés de cette association. Le Conseil Municipal décide à 6 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions d'attribuer la somme de 100 €.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le RPI Les Champs sur l'Eau a eu des frais supplémentaires qu'il ne peut régler et que la Présidente demande une subvention exceptionnelle de 12 000 €. Le Conseil accepte de verser cette subvention à l'unanimité.

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 25 janvier 2018**

- Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le groupement avec le Conseil Général pour la fourniture de produits de marquage routier.
- Monsieur le Maire donne lecture, aux membres du Conseil Municipal, d'un courrier de Territoire d'Energie 90 nous informant de la possibilité de faire effectuer, par leur soin, la géolocalisation des points lumineux et du réseau enterré ainsi que la cartographie des réseaux. Le devis présenté pour la réalisation de ces tâches est de 812€. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide - d'accepter ce devis pour un montant de 812 € et d'autoriser le Maire à signer la convention.
- Information concernant la suppression du service des Gardes-Nature. Celui-ci est repris par le GBCA qui ne peut statutairement pas intervenir sur les communes hors GBCA. Le conseil regrette et proteste contre cette méthode de fait accompli qui met la commune sans moyen de police sur son territoire. Le Maire informe de la saisie du Président de la CCVS afin d'étudier comment réagir face à ces méthodes et combler ce manque.
- Monsieur Christophe BOUCHEZ demande à ce que le système de ramassage du tri sélectif soit revu. L'impact visuel est désastreux et les risques de sacs éventrés par les animaux sont possibles. Cette situation ne sera certainement que transitoire et devrait, à terme, faire place à une collecte par bacs à couvercles jaunes. A suivre...
- Rachel COUVREUX informe d'une opération conjointe entre le Département, les Communes Forestières et l'ONF : faire des expériences de plantations de nouvelles essences, après des coupes blanches, qui s'adapteraient au réchauffement climatique. Ces expériences volontaires seraient subventionnées à 50% de leur coût. Le Conseil accueille favorablement cette initiative.
- Plusieurs élus déplorent les coupures d'électricité et les micro-coupures à répétition qui sont de plus en plus fréquentes depuis l'automne. Risques pour les matériels électroniques et ménagers. Une intervention du Maire auprès d'ENEDIS sera faite afin de remédier à cette situation.

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 07 avril 2018**

- Suite au décès de Madame PEREIRA Danièle et après avis du Conseil Municipal, il convient d'élire un(e) 3<sup>ème</sup> adjoint(e). Rachel COUVREUX se présente pour ce poste.
- Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Mme Anne-Sophie PEUREUX, approuve à 09 voix pour et l'abstention du Maire, le compte administratif 2017 qui se solde par un excédent global de 85 569.69 €. Il valide également le Compte de Gestion dressé par la Trésorière Principale.
- Le résultat à affecter est de 228 843.92 €. Le solde d'exécution d'investissement est de -143 274.23 €.

Il convient donc de procéder à l'affectation de la manière suivante :

- Affectation en réserves R1068 en investissement : 143 274.23 €
- Report en fonctionnement R002 : 85 569.69 € - RAR 2017 = 53 537.76 €

- Après avoir entendu la présentation du Budget Primitif 2018, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget 2018 suivant :

- Dépenses de fonctionnement :	413 528 €
- Recettes de fonctionnement :	413 528 €
- Dépenses d'investissement :	538 123 €
- Recettes d'investissement :	538 123 €

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'appliquer, pour 2018, les mêmes taux qu'en 2017, soit :

- Taxe d'habitation :	10.28%
- Foncier bâti :	10.11%
- Foncier non bâti :	43.87%

- Après consultation des comptes de gestions, des comptes rendus d'activités et des besoins transmis par les associations locales, le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'unanimité les subventions suivantes pour l'année 2018 :

- T'Chaparre	400 €
- Club des Chaperottes :	500 €
- Tennis Club :	500 €
- Association l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgien :	50 €
- ACCA :	600 €
- Prévention Routière :	50 €
- Zébulons :	260 €
- Croix rouge française (délégation Belfort) :	50 €
- Cartes avantages jeunes pour les adolescents de la commune	240 €
- Les Amis de l'hôpital	100 €
- Terre Fraternité	50 €
- Souvenir Français	50 €
- Anciens Combattants U.N.C. de CHAUX	100 €
- Anciens Combattants de Lachapelle Sous Chaux	1 000 €
- (subvention exceptionnelle pour la rénovation du monument aux morts)	

- Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la disparition des primes IAT et IEMP actuellement versées aux employés de la commune que l'état remplace par le RIFSEEP. Il propose d'instaurer cette prime à compter du 1<sup>er</sup> juin en remplacement des primes versées. Ce changement n'aura pas d'impact financier supplémentaire pour la masse salariale.

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du départ, au 07 mai 2018, de Madame LABIGAND Charlène qui louait le logement communal situé 2 rue du Rhône. Une proposition a été faite par Madame et Monsieur BERTSCH Gérard pour le louer à partir du 07 mai 2018. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de leur attribuer ce logement.

### **Subventions accordées par l'ANAH pour l'amélioration de l'habitat :**

Prochaines permanences en Mairie de Giromagny :

- samedi 28 avril de 10h à 12h
- mercredi 16 mai de 13h à 15h
- samedi 2 juin de 10h à 12h
- mercredi 20 juin de 13h à 15h.

Pour tout renseignement sur l'éligibilité de votre projet, contactez Mme Hélène METIVET, chargée de mission revitalisation du centre-bourg à la CCVS, au 03 84 27 15 98.

---

Monsieur le Sénateur du territoire de Belfort avait été sollicité par Mme Anne-Sophie Peureux en raison des nombreux véhicules qui étaient dirigés dans notre village pour rejoindre le Malsaucy .

Il nous a communiqué la réponse de Monsieur Sébastien Missoffe, directeur général de Google France, qui s'assurera que les équipes de Google Maps mentionneront que le Chemin de la Véronne est interdit à la circulation. Cette interdiction devrait permettre le calcul d'un nouvel itinéraire évitant la commune de Lachapelle-sous-Chaux pour les personnes se rendant au Malsaucy depuis Belfort.

**ATTENTION** : *En raison du vide greniers, la rue du Rhône (de l'école au stop) sera interdite à la circulation le 10 mai de 5h30 à 18h00. Le stationnement sera de aussi interdit sur la Place de Chacun et sur la Place devant la salle Paroissiale dès le mercredi 9 mai à 12h00.*